Trente-cinquième Année. — N° 152 UN NUMERO 15 CENTIMES. DIMANCHE 1er JUIN 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

Prix de l'abonnement : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

Abonnements et annonces : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Ce, place de la Bourse, 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 31 MAI 1890

UN BEL EXEMPLE

Les fêtes du VIe Centenaire de l'Université de Montpellier viennent de se terminer au milieu des splendeurs officielles et de l'enthousiasme spontané des populations.

La vieille cité, illustrée par les sciences et les lettres, a donné à cette occasion un magnifique exemple de libéralisme, de concorde et de patriotisme. Depuis longtemps on n'avait pas vu les autorités civiles prêter la main aux autorités religieuses : évêque, maire et fonctionnaires marcher d'accord afin de concourir à la célébration d'un anniversaire également cher à tous les partis, à toutes les classes, sans distinction d'opinions politiques ou religieuses.

Il faut rendre à qui de droit l'honneur d'avoir consacré cette union grandiose et consolante.

C'est, en effet, Mgr de Cabrières qui, le premier, oubliant les justes préventions des catholiques molestés et généralement tenus à l'écart des solennités officielles, s'est adressé comme évêque aux fidèles de son diocèse, pour les engager à célébrer de leur mieux une fête qui rappelle des souvenirs si glorieux pour leur patrie et pour l'Eglise.

Cette grande parole devait être entendue ; elle l'a été, d'autant plus que la municipalité radicale s'est prêtée de son mieux à cette collaboration intelligente et patriotique des pouvoirs civils et des pouvoirs religieux.

Un tel évènement, si naturel et si simple en lui-même, mérite d'être signalé; car il revêt par ce temps de haines, de divisions, de mesquines querelles, un caractère extraordinaire : cette pacification subite des esprits à la voix d'un évêque, et les résultats obtenus par toute une population réconciliée, momentanément peut être, qu'y a-t-il de plus admirable et de plus réconfortant ?

Le jour où commença la fête du centenaire, les cloches des églises de Montpellier sonnèrent à toute volée, et l'immense net de la cathédrale s'ouvrit au cortège officiel : fonctionnaires, généraux, magistrats, professeurs, étudiants, tous ceux qui devaient participer à la solennité, assistèrent à la cérémonie religieuse présidée par l'évêque.

Le spectacle était magnifique, parait-il, et quand le soir vint les lampions s'illuminèrent, depuis les faubourgs jusqu'aux quartiers aristocratiques, la ville tout entière apparut embrasée. Pas un coin obscur ; une même flambée de clarté et d'allégresse. La ville avait retrouvé son âme, et les acclamations se confondaient dans une même pensée de joie et d'union.

Il en serait de même partout si les autorités locales, si les fonctionnaires du gouvernement voulaient bien se souvenir que l'idée de patrie est inséparable de la foi, et que la meilleure manière de convier un peuple à la célébration de ses gloires nationales, c'est de ne pas le priver sottement de ces fêtes religieuses qui rehaussent et ennoblissent les fêtes publiques, et qui, tout en ne blessant les convictions de personne, permettent à ceux qui croient de compléter leur allégresse patriotique par la prière.

M. Carnot a pu se convaincre par l'exemple donné par la municipalité montpelliéraine que le meilleur moyen de gouverner et de réussir n'était pas en creusant un fossé infranchissable entre la foi catholique et la République. W.

CRIMES & CHATIMENTS

Durant ces derniers jours, nous n'avons pas eu seulement à déplorer la regrettable éloquence de M. Reinach, défendant sa loi d'amour ; la criminalité de droit commun a également contribué à nous attrister. La presse, en effet, doit, en ce moment, ouvrir ses colonnes à une rouge série d'assassinats plus ou moins passionnels.

En première ligne... du chemin de fer arrive le drame de la rue Saint-Lazare, destiné à augmenter les soucis de la Compagnie de l'Ouest, déjà si sévèrement secouée par M. Emile Zola, dans la *Bête humaine*. (1).

D'un autre côté, l'affaire de la rue de Provence pourrait bien mal tourner pour la confrérie des concierges jadis si décriés, aujourd'hui à peu près réconciliés avec la population parisienne. L'enquête ouverte sur l'immolation mystérieuse de la malheureuse hétaïre, semble, dit-on, désigner le portier de la maison comme l'auteur du crime.

Je pourrais encore citer le meurtre attribué au Polonais Blezinski du Havre (toujours la ligne de l'Ouest.) On a jusqu'ici relevé à la charge de ce Polonais, l'habitude qu'il avait de boire par jour cinq ou six grands verres d'alcool ; ce détail semble établir que si ce dernier avait la main leste, il tenait du moins à ne pas faire mentir les proverbes...

Ces divers événements pâlissent à côté du retour prochain, d'Eyraud, le premier ténor, ou plutôt la *prima espada* de l'affaire Gouffé. Eyraud reviendra d'Amérique, de la Havane, où il a été capturé par la police espagnole. Au nouveau monde, l'adversaire de l'huissier ne cherchait nullement à battre monnaie avec sa notoriété; il observait au contraire une grande réserve, ne recevait pas, et cachait sa vie, ainsi que le recommande le sage.

Le retour d'Eyraud rendra tout son intérêt au procès, qui menaçait, au grand chagrin des amateurs de théâtre libre, de ne pas rendre grand'chose au feu de la barre. On avait bien la jeune première Gabrielle Bompard, mais on était obligé de lire le rôle le plus important. Eyraud revenu, tout s'arrange.

Aussi celui-ci a-t-il une bonne presse; on lui épargne les malédictions, les épithètes de « monstre, » de « dénaturé, » en un mot tout ce qui constituait jadis l'indignation publique. On parle d'Eyraud comme d'un spécialiste, non comme d'un assassin. Ce calme littéraire, cette sorte de déférence de l'information, constituent même l'une des plus curieuses particularités de notre fin de siècle, qui réserve le luxe des injures, la solennité des catilinaires pour les hommes politiques. On jugera Eyraud, peut-être le guillotinera-t-on, mais on ne lui jettera pas à la face la centième partie des duretés prodiguées à certain général, à quelques ministres.

Encore une circonstance curieuse, dans cette affaire Gouffé : c'est la façon au moins bizarre dont fut traitée la victime. On lui a reproché de pratiquer le strabisme en affaires, d'aimer trop le beau sexe et surtout d'être huissier. En ce gai pays de France, si attaché à ses institutions, à ses plaisanteries héréditaires, la personne qui se destine à la qualité d'assassiné ne saurait choisir sa profession préalable avec trop de tact. S'il est député, on lui offrira peut-être une apotéose, comme on l'a fait pour Lepelletier Saint-Fargeau ou Marat ; négociant, on lui accordera quelques regrets ; médecin, on sourira ; huissier...., on se tordra.

Il serait cependant juste de réagir contre cette tendance, de secouer le joug du vaudeville. Je ne m'oppose pas à ce que l'on agisse humainement à l'égard des délinquants; je ne trouve même pas mauvais qu'on parle avec une certaine politesse froide aux accusés ; — mais encore devrait-on faire quelque chose pour les victimes. On ne devrait pas oublier qu'elles n'ont pas demandé à être mises en malle, après dépeçage.

Pour bien faire, dans cet ordre d'idées, il faudrait ne pas trop considérer les criminels comme des malades, ou des passionnels, ou des virtuoses. Il faudrait éviter de flatter à outrance le procès et l'expiation. On ne doit pas pousser la manie humanitaire jusqu'à la niaiserie. Qui fait l'ange fait la bête, dit Pascal. Le raffinement, en matière sociologique, produit le contresens et amène une sorte de pédante barbarie qui trouble et mêle les idées, fait perdre aux mots leur signification.

(1) Un volume, 3 fr. 50. En vente à la Librairie Nouvelle, 3, place de la Comédie.

L'AFFAIRE DES NIHILISTES RUSSES

Les nihilistes arrêtés protestent vivement contre l'idée d'un complot ayant pour but la mort du tsar.

Ils affirment n'avoir jamais eu aucune idée de meurtre ou d'assassinat.

D'ailleurs, ils sont absolument calme et ont une attitude toute différente de celle qu'affectent d'ordinaire les anarchistes de notre pays.

Ils répondent au juge d'instruction plutot en « apôtres » — c'est l'expression d'un magistra — qu'en accusés, parlant peu et demeurant complètement indifférents aux conséquences de leur arrestation contre laquelle pas un d'entre eux n'a songé à protester.

On n'attend que le rapport du laboratoire municipal pour dresser le réquisitoire définitif et citer les prévenus en police correctionnelle.

Ce rapport ne sera pas connu avant lundi ou mardi prochain.

De nombreux papiers ont, il est vrai, été saisis chez les prévenus, mais la loi française, ne punissant pas le complot contre la vie des souverains étrangers, le parquet ne les fera pas traduire et se contentera de les communiquer au gouvernement par mesure de sûreté générale.

De plus, le délit qui est imputé aux nihilistes, ayant été commis en France, il n'y a pas lieu à extradition.

A l'expiration de leur peine, les nihilistes seront donc purement et simplement reconduits à la frontière en vertu d'un arrêté d'expulsion.

***

Le *Temps* dément que l'ambassadeur de Russie soit allé hier remercier M. Constans au sujet des mesures prises contre certains nihilistes.

Le même journal fait observer que le ministre de l'intérieur n'a fait, d'ailleurs, que se conformer à un usage constant, en vertu duquel le représentant de la puissance à laquelle appartient un prévenu, est chaque fois informé de son arrestation.

Tous les prévenus sont chimistes-ingénieurs, étudiants et paraissent doués d'une très grande intelligence.

Plusieurs refusent de répondre aux questions du juge.

Ils déclinent leurs noms, âge, profession, qualité, leur lieu d'origine et prétendent qu'ils ne connaissent pas la langue française, pour avoir le prétexte de ne fournir à l'instruction aucun renseignement.

M. Athalin se fait sider dans ses interrogatoires par un interprète.

Le délit, relevé contre eux, entraîne une condamnation pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison.

Les prévenus ont l'autorisation de faire venir leur nourriture du dehors.

Vers cinq heures, on leur a apporté une vaste terrine contenant quinze litres de thé.

Une de leurs compatriotes toute jeune, presque une enfant, est venue commander dans un restaurant voisin le dîner des prisonniers et l'a payé d'avance.

***

Hier, lors de son arrestation, Anamief, qui parle assez correctement le français, s'est défendu de toute espèce de rapports avec les anarchistes français.

« Notre parti, a-t-il dit, lutte en Russie contre un gouvernement de la forme la plus odieusement tyrannique.

» Nous sommes bien forcés d'avoir recours aux moyens violents, puisqu'on ne répond à nos arguments que par la pendaison ou la déportation en Sibérie.

Voici les renseignements fournis par M. Pavrof à un rédacteur du *XIXe Siècle*, sur le compte des deux prévenus :

M. Lavrenius est un homme intelligent qui a été avocat en Russie et qui étudie maintenant la médecine.

Il aime tout particulièrement les sciences naturelles; il s'était fait construire pour ses études un laboratoire.

Paris, 30 mai. — La *Patrie* croit savoir que les différentes gares des chemins de fer de Paris sont étroitement surveillées pour empêcher le départ de certains sujets russes qui se trouvent gravement compromis dans le complot qui vient d'être découvert.

Paris, 30 mai. — L'instruction au sujet du nihilisme russe subit un arrêt momentané.

Il faut en effet attendre le résultat des analyses faites et le dépouillement des papiers saisis. Ce n'est que dans deux ou trois jours que les chimistes-experts pourront déposer leur rapport et déterminer exactement la composition des matières explosibles.

D'après le *Courrier du Soir*, M. Athalin traite les inculpés non pas en conspirateurs politiques, mais en assassins. Il considère, en effet, que le fait seul de fabriquer de la dynamite et des explosibles dangereux dans des maisons habitées constitue un véritable crime.

Le même journal ajoute que, jusqu'à présent, rien n'autorise à affirmer qu'il y ait eu complot avec ramifications à St-Pétersbourg.

LA SITUATION COMMERCIALE
DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 31 mai.

Le mois de mai s'est écoulé sans avoir apporté de changement sensible dans la situation de l'industrie et du commerce de nos villes.

En tissus, le beau temps a contribué beaucoup à l'écoulement de marchandises d'été restées en stock ; des demandes importantes ont été faites en diagonales, armures peignés et en cheviottes. On comme à s'occuper de l'échantillonnage de l'article draperies pour hommes destiné à l'été 1891. Tout porte à croire que la vogue se portera encore sur la fantaisie pour les pantalons et gilets, et sur la cheviotte de préférence au peigné pour les jaquettes.

Dans le commerce de laines les affaires restent toujours dans le calme plat. et les ventes dénotent d'une grande faiblesse dans les cours des peignés fins, notamment des laines d'Australie. Soutenus par le terme, les peignés de Buenos-Ayres se tiennent relativement mieux.

Les autres genres sont moins atteints par la baisse que les laines fines.

Dans l'ensemble situation d'affaires toujours assez difficile.

LE RENOUVELLEMENT DU PRIVILÈGE
de la Banque de France

Paris, 30 mai. — Voici d'après nos renseignements sur quelles bases serait établi le projet de renouvellement du privilège de la Banque de France.

Ce projet, qui sera déposé sur le bureau de la Chambre avant le 15 juillet, porterait que le privilège de la Banque sera prorogé à partir de 1897 date d'expiration du privilège actuel pour une période de quinze années.

En échange de ce renouvellement la Banque fera à l'Etat et au commerce diverses concessions ; l'Etat participera pour moitié dans les bénéfices de la Banque de la somme nécessaire pour servir aux actionnaires un intérêt de 4 0/0, en prenant pour base la moyenne des bénéfices réalisés par la Banque dans ces 15 dernières années.

D'autre part, le renouvellement du privilège constituant par lui-même un avantage immédiat pour la Banque, cet établissement tiendrait compte à l'Etat de l'avantage consenti, en lui attribuant annuellement jusqu'en 1897 une redevance de deux millions. Pour donner satisfaction au public, la Banque de France organiserait à Paris dans chaque quartier des agences complètes qui procéderaient aux diverses opérations de banque, notamment à celles des encaissements.

En province, le nombre des succursales serait augmenté et leurs bases d'opérations seraient élargies.

D'autres modifications seraient apportées au fonctionnement intérieur de la Banque; c'est ainsi que les assemblées générales des actionnaires seraient démocratisées en ce sens que le nombre des actionnaires admis aux assemblées générales et qui est aujourd'hui limité aux 200 plus forts serait au moins doublé.

Enfin le conseil de régence serait maintenu, mais le commerce y serait représenté par des présidents de chambres de commerce.

Aucun directeur de banques concurrentes n'y serait admis. Il reste encore à arrêter quelques autres points qui font l'objet des négociations en cours.

SÉNAT

Séance du vendredi 30 mai 1890

Présidence de M. Le Royer, président

La séance est ouverte à trois heures.

L'ordre du jour appelle la discussion d'un projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur les exercices 1889 et 1890.

M. Boulanger, rapporteur. — La commission, tout en acceptant au chapitre 7 des affaires étrangères le chiffre du gouvernement, a invité le gouvernement à ne pas faire porter de réduction sur les services dont le développement intéresse l'extension de notre influence nationale à l'étranger.

Ce sont au premier chef les allocations aux établissements français d'Orient; notre situation s'appuie sur leur dévouement patriotique, sur la propagande bienfaisante et pacifique de nos admirables sœurs de charité (Applaudissements) qui se rencontrent partout où le drapeau national les abrite et qui font aimer la France sur les efforts continus de tous les religieux missionnaires ou congréganistes qui se consacrent à l'enseignement, dont toutes les écoles sont ouvertes à toutes les confessions. (Très bien ! très bien)

Quinze mille enfants fréquentent les écoles dirigées par les lazaristes, par les frères, par les jésuites, par les sœurs qui accomplissent là-bas leur devoir avec sérénité, avec fermeté. (Très bien ! très bien !)

Ce sont les plus utiles auxiliaires de la politique française en Orient. (Longs applaudissements.)

A quels résultats n'arriverait-on pas si ces établissements recevaient du gouvernement des subventions plus considérables, au lieu d'être abandonnées à peu près à leurs propres forces ? (Nouveaux applaudissements.)

Il faut que, grâce à ces sœurs, à ces religieux, la France maintienne son influence par une politique ferme et persévérante. (Applaudissements répétés.)

M. Blavier. — Je crois être l'interprète du Sénat tout entier en remerciant M. le rapporteur des paroles qu'il vient de prononcer.

Je pense qu'on pourrait augmenter les subventions de nos écoles d'Orient. (Très bien!)

Le projet de loi est adopté à l'unanimité des 230 votants.

Le Sénat reprend la délibération commencée en mars 1889 sur le projet de loi relatif aux trésoriers-payeurs-généraux.

M. Pauliot, rapporteur. — Je tiens à faire remarquer au Sénat que si l'accord s'est fait entre le Sénat et le ministre des finances, c'est beaucoup parce que la situation n'est plus entière, car la loi votée par la Chambre seule est appliquée depuis le 1er janvier. (Exclamations.)

M. Buffet. — C'est donc une loi faite sans le Sénat ?

L'article 1er est adopté ainsi que les articles 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

Les autres articles, et l'ensemble du projet sont adoptés.

La séance est levée à 5 heures 30. Séance mardi.

LE PROCÈS PANITZA
Condamnation à mort

Vienne, 30 mai. — Suivant des avis de Sofia la nuit dernière, on a arrêté dans les environs de la maison où est interné le major Panitza, une vingtaine de Monténégrins aux allures suspectes qui, d'après le dire de l'un d'eux avaient pour mission de forcer les portes de la maison d'arrêt et de délivrer le chef du complot ourdi contre le gouvernement bulgare. Cette prison, qui est installée dans les dépendances d'une vieille mosquée, se trouve presque en dehors de la ville, au milieu des champs, ce qui faciliterait grandement une évasion.

Aussi, les autorité bulgares veillent-elles avec un soin jaloux sur leur prisonnier. Des patrouilles circulent constamment autour de la prison, et plusieurs gardiens sont en permanence à la porte du cachot dans lequel Panitza est en butte aux brutalités de ses ennemis.

Détail curieux, Panitza se trouve actuellement prisonnier dans la même maison d'arrêt, où, il y a deux ans, lorsqu'il travaillait pour le comte de Stambouloff, lui même avait gardé et brutalisé Karavelof, le chef de l'opposition.

Paris, 30 mai. — Une dépêche de Sofia annonce que le procès Panitza vient de recevoir son dénouement.

La cour martiale a condamné Panitza à être fusillé avec le droit de recours en grâce.

Le sous-lieutenant Rizoff et Arnaoudoff sont condamnés à six mois de prison; Calobkeff à neuf ans ; le sous-lieutenant Stéphanoff à cinq mois d'arrêts; les capitaines Tatteff, Tchardoroff, Kissimoff et Mohoff à trois ans de prison en comptant la prison préventive.

Tous les autres sont acquittés.

Les condamnés se pourvoiront en cassation.

NOUVELLES DU JOUR

Les chambres de commerce

Paris, 30 mai. — M. Jules Roche a été entendu par la commission de la représentation commerciale sur les diverses propositions relatives à la réorganisation des chambres de commerce.

Le ministre accepte les modifications que nous avons indiquées au sujet de l'électorat ; il ne s'oppose pas non plus à ce que les chambres puissent porter à dix le nombre des centimes qu'elles peuvent voter librement.

Le budget de l'instruction publique

Paris, 30 mai.— Après le budget de la marine, la commission du budget a commencé l'examen de celui de l'instruction publique.

D'accord avec le gouvernement, le rapporteur, M. Dupuy, a demandé de réserver les crédits affectés aux traitements des instituteurs jusqu'à ce que l'administration soit exactement fixée sur l'augmentation provenant de la nouvelle loi de 1890.

Nominations dans la marine

Paris, 30 mai. — Le capitaine de vaisseau Dupuy est nommé membre titulaire du comité consultatif des pêches maritimes.

M. Flangel, ingénieur de 1re classe des constructions navales est nommé membre du conseil des travaux de la marine.

M. Vidal, directeur des constructions navales, est nommé membre titulaire du conseil de l'amirauté.

Les maïs

Paris, 30 mai. — MM. Delonde et Reinach vont déposer un amendement à la loi sur les maïs pour demander que les maïs, lait et volailles servant à l'alimentation soient exempts de droit.

Le vice-amiral Duperré

Toulon, 30 mai. — Le vice-amiral Ch. Duperré est arrivé à Toulon par le rapide de midi 33.

Sans qu'ils aient été convoqués, 359 officiers de tous grades de l'escadre parmi lesquels les amiraux Alquier, O'Niel, Parrayon, Roucomaure, etc. avaient tenu à se rendre à la gare pour saluer leur nouveau commandant.

On remarquait beaucoup d'officiers d'infanterie de marine; l'amiral Duperré a serré avec émotion la main à la plupart des assistants.

Le cortège s'est rendu ensuite à pied à la préfecture maritime.

Un article pessimiste d'un journal bismarkien

Berlin, 30 mai. — Un article alarmiste des *Hamburger Nochriten*, qui passent pour l'organe de M. de Bismarck peint sous de sombres couleurs la situation qui doit se produire à l'expiration de la loi contre les socialistes.

La feuille hambourgeoise prédit des émeutes dont l'extension peut mettre le gouvernement dans une situation critique à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur.

Elle impute au gouvernement la responsabilité de l'échec du projet à la dernière législature.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 30 mai. — Hauteur barométrique, 765. Température :

A 7 heures du matin..	11 degrés au dessus de zéro.
A 1 » du soir....	13 degrés au dessus de zéro.
A 5 » »	11 degrés au dessus de zéro.

Paris, 30 mai. — Le baromètre est en baisse dans les bassins de la Manche, de la mer du Nord, de la Baltique, et une zone inférieure à 760 mm s'étend des Iles-Britanniques aux plaines de la Russie. Le minimum principal se trouve sur la Scandinavie; il est accompagné de mouvements secondaires qui passent sur l'Angleterre.

Les fortes pressions couvrent toujours la France et l'Espagne, elles ont envahi la Méditerranée, et le maximum se tient au large de la Gascogne (Biarritz 770 mm). Le vent souffle assez fort de l'Ouest sur la Manche, fort du Nord en Ecosse et en Irlande ; le calme est revenu en Provence. Quelques pluies sont tombées sur les Iles Britanniques, les Pays-Bas et au centre de la Russie ; on signale un orage à Alger.

La température monte sur nos régions.

Le thermomètre marquait ce matin : 8 degrés à Copenhague, 12 à Paris, 16 à Perpignan, 17 à Alger et 24 à Brindisi.

En France, quelques pluies sont probables dans les régions du Nord.

La température va se tenir au-dessous de la normale.

A Paris, hier, beau temps.

Température : maximum 21 degrés 0; minimum 7 degrés 8.

Température moyenne 13 degrés 5, inférieure de 2 degrés 2 à la normale.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal s'est réuni, vendredi soir. La question théâtrale a été longuement discutée; il y a eu plusieurs votes, mais, finalement, le renvoi aux Commissions a été prononcé.

Nous publions, plus loin, le compte-rendu de la séance.

L'illustre maître Charles Gounod est arrivé à Roubaix hier soir.

Une réception officielle lui sera faite par l'Administration municipale dimanche à midi précises à la Mairie.

Toutes les sociétés musicales de la ville se rendront en cortège devant l'hotel-de-ville où les chœurs accompagnés de la *Grande-Harmonie* exécuteront les *Soldats de Faust* :

M. J. Koszul aura l'honneur de présenter au maître les président, directeur et secrétaire.

Gounod dirigera la répétition générale qui aura lieu ce soir samedi à 8 h. 1/2 à l'Hippodrôme, répétition à laquelle les membres fondateurs ont la facilité d'assister.

Le festival dirigé par le compositeur aura lieu dimanche soir à 8 heures précises; il sera absolument interdit d'entrer dans la salle pendant l'exécution.

Le concert de dimanche à Barbieux. — A la suite d'une entente intervenue entre la *Grande-Harmonie* et la *Grande-Fanfare*, cette dernière société ouvrira, dimanche, la série des concerts du parc de Barbieux.

La *Grande-Harmonie* remplacera à son tour la *Grande-Fanfare* le dimanche 8 juin.

Dans la première semaine du mois prochain, le Conseil supérieur du commerce et de l'industrie examinera les réponses faites par les Chambres de commerce au questionnaire qui leur avait été adressé par le gouvernement, en prévision de l'expiration prochaine des conventions commerciales.

Inspection de la gendarmerie. — Ce matin, samedi, M. Marceron, lieutenant-colonel, commandant la 1re légion de gendarmerie, a passé à Roubaix, dans la caserne de la rue des Arts, la revue des brigades de Roubaix et des environs qui lui seront présentées par M. le lieutenant Corbière.

BOURSE DE PARIS
du samedi 31 mai
(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
90 725	3 0/0	90 925	90 90	
106 40	4 1/2 0/0 1883	106 40	106 425	
97 30	Italien 5 0/0	97 35	97 325	
19 36	Turc 4 0/0	19 40	19 40	
489 06	Egypte 6 0/0	491	490 625	
76 31/32	Extérieure 4 0/0	76 3/4	76 11/16	
90 7/8	Hongrois 4 0/0	90 15/16	90 15/16	
62 3/4	Portugais 3 0/0	63 1/8	63 1/8	
98 5/8	Consolidés anglais	98 9/16	.. ./.	
97 ./.	Russe 1880	97 ./.	97 ./.	
97 11/16	Russe 1889	97 3/4	97 3/4	
98 ./.	Russe 1890	98 1/8	98 1/8	
	Sociétés de crédit			
4295 ..	Banque de France	4310 ..	4310 ..	
526 25	Banque d'Escompte	527 10	526 25	
837 50	Banque de Paris	840 ..	841 25	
1263 50	Crédit Foncier	1265 ..	1265 ..	
456 25	Crédit Mobilier	455 ..	455 ..	
745 ..	Crédit Lyonnais	747 50	748 75	
605 ..	Banque Ottomane	608 ..	609 00	
	Chemins de fer			
1848 75	Nord	1852 50	1852 50	
1412 50	Paris-Lyon-Méditer.	1415 ..	1417 50	
.... ..	Orléans	.... ..	.. ..	
599 ..	Autrichiens	601 25	603 75	
310 ..	Lombards	312 50	310 ..	
355 ..	Nord Espagne	357 50	355 ..	
323 75	Saragosse	327 50	330 ..	
	Valeurs diverses			
1415 ..	Gaz Parisien	1420 ..	1422 50	
43 75	Métaux	41 25	.. ..	
31 25	Panama	.. ..	.. ..	
2383 75	Suez	2373 75	2380 .	
	Mines			
514 375	Rio-Tinto	520 ..	523 50	
141 375	Tharsis	141 25	111 25	
.. ..	de Beers	.. ..	.. ..	

(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du 31 mai 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
90 65 ./.	3 0/0	90 90 ./.
94 .. ./.	3 0/0 amortissable	91 .. ./.
106 25 ./.	4 1/2 0/0 1883	106 50 ./.

BOURSE DE LILLE
du samedi 31 mai
PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	197 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	122 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..	517 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	512 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	409 ..
Lille 1887	395 ..	394 ..
Armentières 1855	.. ..	486 ..
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr en 55 ans.	.. ..	45 50
Tourcoing 1878	.. ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	108 50
Département du Nord	.. ..	105 50
Caisse de Lille (Verley Decroix et Ce	.... ..	570 ..
» » act. jouiss.	.... ..	1135 ..
C. de Roub. (Decrolx, Vernier, Verley Ce	.... ..	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce act. anc.	.... ..	75 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	.... ..	275 ..
Caisse Platel et Ce	.... ..	350 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	.... ..	605 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	.... ..	420 ..
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	.... ..	1125 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.... ..	521 25
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1975 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.... ..	495 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.... ..	220 50
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 50 fr., p. 2	.... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Gr saint, 500), t. p	120 ..	140 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 75	.... ..	55 ..
Caisse comm. de Bethune A. Turbiez et Ce	.... ..	512 ..
Delgutte et Cie	.... ..	546 25
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p	.... ..	2065 ..
Blanche-Saint-Vaast	.... ..	3600 ..
Denain et Anzin	.... ..	330 ..
Obligations Nord	.... ..	320 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	.... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	.... ..	220 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 500 fr.	.... ..	513 ..
Chemins de fer économiques du Nord	.... ..	482 50

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	....	15450 ..
Anzin 100e de denier	4547.50	4529 ..
Béthune 1891	....	512 ..
Béthune 1897	....	417 50
Bruay (Pas-de-Calais)	13900	13900 ..
Bully-Grenay le 6e	2450	2435 ..
Carvin	1480	1465 ..
Courrières	....	41987 50
Campagnac	....	400 ..
Crespin	293 50	292 50
Douchy	....	4800 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	....	225 ..
Dourges	....	10050 ..
Escarpelle (Nord)	3395	3387 50
Epinac	....	400 ..
Ferfay (Société anonyme)	....	810 ..
Lens	....	25000 ..
Liévin	8500	8700 ..
Ostricourt	....	565 ..
Meurchin	4461 25	4375 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	....	26000 ..
Drocourt	....	200 ..
Sincey-le-Rouvray	....	2 50
Thivencelles, Fresnes-Midi	....	150 ..
Vicoigne et Nœux	21725	22300 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Un conflit en perspective

Lyon, 31 mai. — La ville de Lyon et le département vont se trouver aux prises à propos de la possession de l'Hôtel-de-Ville. C'est un gros conflit, un gros procès même qui est en perspective et qui va très prochainement prendre naissance. Le différend est en suspens depuis 1872, et il faudra qu'il soit tranché dans trois semaines, quand les services de la préfecture devront déménager de l'Hôtel-de-Ville et prendre possession de la nouvelle préfecture.

L'arrestation des nihilistes

Saint-Pétersbourg, 31 mai. — L'arrestation des nihilistes, annoncée ce matin par dépêche, avec force détails sur les bombes et les explosifs trouvés à leurs domiciles, a produit une vive émotion à Saint-Pétersbourg. On s'arrache les journaux russes et en commente vivement les faits qui ont motivé les arrestations nombreuses opérées par votre police. On dit d'ailleurs dans un certain monde, à Saint-Pétersbourg, que depuis quelques jours le tsar avait été prévenu par l'ambassade russe de Paris de ce qui se préparait, et qu'il était tenu jour par jour au courant des faits et gestes de la bande arrêtée hier.

L'ambassade russe avait été prévenue elle-même par votre ministre des affaires étrangères, M. Ribot, et non par M. Constans.

Nous connaissons beaucoup, ici, Mendelssohn, l'un des principaux nihilistes, mis en état d'arrestation, et je suis en mesure de vous donner sur ce personnage quelques renseignements précis :

Mendelssohn est l'arrière-petit-fils du célèbre philosophe prussien, Moïse Mendelssohn, né à Dassau, traducteur de Jean-Jacques Rousseau, qui essaya surtout de rapprocher les juifs des chétiens. Ce Mendelssohn avait eu deux fils, dont l'un, Joseph, fonda la célèbre banque Mendelssohn et Cie, à Berlin, et l'autre, Alexandre, alla se fixer à Varsovie.

Celui qui a été arrêté hier est le petit-fils d'Alexandre Mendelssohn ; il est le cousin du célèbre compositeur de musique Mendelssohn-Bartholdy.

Mendelssohn avait déjà été condamné en Russie, où il avait pris part à une conspiration contre la vie du tsar. Il avait pu s'échapper à temps de Russie, mais, naturellement, il ne pouvait rentrer dans son pays, où il eut été immédiatement arrêté.

Mendelssohn est le plus riche des nihilistes, généralement très pauvres ; c'est de ses parents qu'il recevait l'argent avec lequel il vivait et pouvait entretenir la propagande nihiliste. Comme Reinchstein, il est israélite.

Lui et Demski, ils étaient depuis longtemps surveillés par la police secrète internationale russe.

Il paraît qu'il était avec lui en Suisse pendant l'histoire des bombes de Zurich dont parlent vos journaux.

Avant de quitter la Suisse, Mendelssohn resta quelques jours à Genève où Demski vint le rejoindre. Là, ils renouèrent des relations avec les réfugiés russes.

C'est par Bellegarde que, tous deux, ils sont entrés en France et la police russe avertit aussitôt le gouvernement français.

Quand l'empereur Alexandre III a appris par M. de Giers, notre ministre des affaires étrangères, l'arrestation des nihilistes à Paris, le danger qu'il avait couru et qui avait pu être conjuré grâce au gouvernement français, il a exprimé en termes émus et à plusieurs reprises ses sentiments de reconnaissance et de gratitude envers votre gouvernement.

— Transmettez au gouvernement français en mon nom, a-t-il dit au ministre, mes remerciements et mes sentiments de reconnaissance.

Dans l'après-midi, au moment de l'arrivée à la gare de Saint-Pétersbourg du prince de Naples, fils du roi d'Italie, l'empereur a été acclamé par une foule considérable. Tous les membres de la famille impériale et les hauts dignitaires de la cour étaient présents, et c'est au milieu de nouveaux vivats que la calèche dans laquelle étaient montés le tsar et le prince de Naples a traversé la perspective Newski.

Dans la soirée, un dîner des plus brillants a été donné au palais Anitchkow.

Les mémoires de M. de Talleyrand

Le *Gaulois* publie la note suivante :

« Nous pouvons donner à nos lecteurs une nouvelle dont nous garantissons l'exactitude :

» Les fameux mémoires du prince de